

COMMUNIQUE DE PRESSE

10 octobre 2025

Signature d'un partenariat tripartite **L'UDES, la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur et France Travail, ensemble pour l'attractivité des métiers de l'ESS**

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES), la Chambre régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire (CRESS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) et France Travail Paca ont signé une convention régionale de coopération.

Ce partenariat vise à répondre aux enjeux de recrutement, d'attractivité et de professionnalisation des salariés dans l'économie sociale et solidaire (ESS) qui représente 16 800 établissements employeurs et plus de 162 800 salariés dans la région.



Légende : Colette Bellet, déléguée régionale de l'UDES Paca, Pascal Blain, directeur de France Travail Paca et David Heckel, directeur de la CRESS Paca

Par cette convention, les trois partenaires s'engagent à unir leurs forces afin de :

- **Renforcer la visibilité et l'attractivité** des opportunités d'emploi et de création d'activité dans l'ESS auprès des demandeurs d'emploi ;

CONTACTS PRESSE

Philippine Arnal, responsable de la communication et des partenariats UDES : parnal@udes.fr / 06 75 26 50 50
Sandra Camilleri-Allais, directrice de cabinet du Président CRESS Paca : sandra.allais@cresspaca.org / 06 77 44 00 45
Lydia Abbès, chargée de relations presse France Travail Paca : lylia.abbes@francetravail.fr / 06 10 64 12 37

- **Accompagner les employeurs** dans leurs opérations de recrutement, en favorisant la diversité et l'égalité de traitement ;
- **Faciliter l'insertion professionnelle** des publics les plus éloignés de l'emploi (jeunes, seniors, demandeurs d'emploi de longue durée, habitants des quartiers prioritaires et zones rurales, personnes en situation de handicap).

Un partenariat construit autour de quatre axes de collaboration

La convention de partenariat entre l'UDES, la CRESS et France Travail à l'échelle de la région Paca s'articule autour de quatre priorités :

- 1. Renforcer la connaissance mutuelle de l'ESS et du réseau France Travail**
Les partenaires souhaitent mieux faire connaître les métiers et opportunités de l'ESS grâce à des webinaires, des visites d'entreprises et des actions de sensibilisation. Cela permettra une meilleure orientation des demandeurs d'emploi et rapprochera les structures de l'ESS des conseillers de France Travail.
- 2. Favoriser la territorialisation de la collaboration**
Parce que les besoins varient d'un territoire à l'autre, la convention encourage une coopération renforcée au niveau local. Les entreprises de l'ESS pourront ainsi s'appuyer sur les interlocuteurs de France Travail de proximité et participer plus largement à des événements adaptés aux réalités de chaque bassin.
- 3. Accompagner les recrutements des entreprises de l'ESS**
Pour répondre aux tensions de recrutement, les signataires s'engagent à mobiliser des dispositifs tels que les immersions professionnelles, les formations adaptées au poste, les parcours emploi compétences ou encore des méthodes de recrutement innovantes. L'UDES et la CRESS inciteront leurs adhérents à publier leurs offres sur la plateforme de France Travail et à prendre part aux actions de recrutement.
- 4. Favoriser l'inclusion des publics éloignés de l'emploi**
L'ESS joue un rôle clé dans l'insertion sociale et professionnelle. Le partenariat entend renforcer cet engagement en s'appuyant sur des initiatives telles que « *Du stade vers l'emploi* » ou « *Les clubs sportifs engagés* ». Ces dispositifs utilisent le sport comme levier d'intégration et créent de nouvelles passerelles vers l'emploi.

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) est l'organisation patronale représentative des employeurs de l'ESS. Elle regroupe 22 groupements et syndicats d'employeurs, représentatifs dans 17 branches et secteurs professionnels. En région, l'économie sociale et solidaire représente plus de 9,9 % de l'emploi sur le territoire, et compte 16 818 établissements, soit 8,4 % du total des établissements de la région. Plus d'informations sur www.udes.fr.

CONTACTS PRESSE



France Travail Provence-Alpes-Côte d'Azur - Opérateur public de référence du marché de l'emploi, France Travail, dans le cadre de sa mission de service public, s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 60 agences et 1 point relais, sur 4 800 collaborateurs dont 540 conseillers entreprise et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.

CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur - Depuis plus de 30 ans, la Chambre Régionale des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur) est l'acteur qui représente institutionnellement auprès des décideurs économiques, privés et publics, de la région les entreprises de l'ESS. Elle est la référence légale reconnue par la loi Hamon du 31 juillet 2014 et le porte-voix des entreprises de l'ESS de la région Sud (les associations, les coopératives, les fondations, les mutuelles, les entreprises sociales et les syndicats d'employeurs). Elle est reconnue comme un acteur de rang consulaire.

CONTACTS PRESSE

Philippine Arnal, responsable de la communication et des partenariats UDES : parnal@udes.fr / 06 75 26 50 50
Sandra Camilleri-Allais, directrice de cabinet du Président CRESS Paca : sandra.allais@cresspaca.org / 06 77 44 00 45
Lydia Abbès, chargée de relations presse France Travail Paca : lylia.abbes@francetravail.fr / 06 10 64 12 37